



Institut de géographie
Université de Neuchâtel



Roger Besson
Etienne Piguet

**Les requérants d'asile en
provenance de l'Afrique centrale
et occidentale**

Description de la population de
requérants d'asile en Suisse

Table des matières

Introduction	3
Profil général	4
Profil selon le pays de provenance	8
Profil selon le temps de séjour	12
Profil selon le canton de résidence	13

Introduction

Deux buts ont été poursuivis:

1. Dresser, dans le cas de la Suisse, le profil statistique du requérant d'asile en provenance d'Afrique centrale ou occidentale.
2. Mettre en avant les principaux éléments de différenciations selon un certain nombre de critères (nationalité, canton de résidence,...).

Le travail a été effectué à partir de la base de donnée "Auper" mise à jour au mois de juin 2003. Notre définition des requérants d'asile comprend non seulement les demandeurs d'asile au sens strict (titulaires d'un permis N) mais aussi les personnes admises provisoirement (permis F). Les demandes en provenance de tous les pays d'Afrique occidentale et centrale ont été pris en compte¹.

Les différents éléments qui ont été étudiés sont les suivants:

- Statut (Permis F ou Permis N)
- Nationalité
- Canton et commune de résidence
- Age, sexe et état civil
- Profession et situation dans la profession
- Temps de séjour (calculé à partir de la date d'entrée sur le territoire suisse ou de la date de naissance)

Ces données ont d'abord été traitées séparément avant d'être mises en relation les unes avec les autres. Un intérêt tout particulier a porté sur les différences de profil apparaissant entre les nationalités de provenance, en fonction du temps de séjour, ainsi qu'entre les cantons de résidence. Le but poursuivi ici reste essentiellement descriptif. Les croisements de variables n'ont donc pas donné lieu à des analyses statistiques approfondies.

© 2005 IGG - Neuchâtel

SWISS FORUM FOR MIGRATION AND POPULATION STUDIES (SFM)
AT THE UNIVERSITY OF NEUCHÂTEL
RUE ST-HONORÉ 2 – CH-2000 NEUCHÂTEL
TEL. +41 (0)32 718 39 20 – FAX +41 (0)32 718 39 21
SECRETARIAT.SFM@UNINE.CH – WWW.MIGRATION-POPULATION.CH

¹ C'est-à-dire: Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap-Vert, Congo (Br.), Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, RD Congo, Rép. Centrafrique, Sao Tomé, Sénégal, Sierra Leone, Tchad, Togo (cf carte Figure 2 du rapport du chapitre 1.3 Le volet quantitatif).

Profil général

En juin 2003, la Suisse comptait 10'962 requérants d'asile provenant d'Afrique centrale et occidentale. Les principales nationalités concernées sont l'Angola, la RD Congo, la Guinée (Conakry) et le Nigeria qui représentent, ensemble, près de 73% des demandeurs d'asile issus de cette région. A l'exception du Cameroun et du Sierra Leone, tous les autres groupes nationaux sont constitués de moins de 500 requérants.

Le requérant d'asile "moyen" en provenance d'Afrique centrale et occidentale est un homme (68%), célibataire (78%), âgé d'environ 20 ans. Dans 3/4 des cas, il est titulaire d'un permis N. Le demandeur réside en Suisse depuis environ deux ans et demi. Il convient toutefois de préciser qu'il y a, d'une part, une très forte proportion (35%) de personnes arrivées récemment (qui séjournent en Suisse depuis moins de un an) et, d'autre part, une proportion non négligeable de requérants (15%) présents depuis plus de cinq ans.

Près de 60% des requérants ouest- et centrafricains vivent dans les cantons de Zurich, Vaud, Genève et Berne. Les autres cantons représentent des parts beaucoup plus faibles. Au niveau communal, trois villes comptent chacune plus de 500 demandeurs: Genève, Zurich et Lausanne. Il existe ici de fortes différences entre la répartition observée et la clé de répartition cantonale prévue par la loi sur l'asile du 26 juin 1998 (art. 27). Ainsi, en ce qui concerne les demandeurs en provenance d'Afrique centrale et occidentale, Genève et Vaud affichent des pourcentages deux fois supérieurs à la distribution théorique totale. Deux autres cantons romands, Fribourg et Neuchâtel (+2,3%), sont encore surreprésentés. Argovie est le canton où la présence des demandeurs d'asile africains est la plus faible en regard de la clé de répartition cantonale, les autres cantons se caractérisant par des effectifs légèrement inférieurs à la règle.

La plupart des demandeurs d'asile en provenance d'Afrique centrale et occidentale de plus de 15 ans n'ont pas d'emploi (81%). Les autres travaillent surtout dans le secteur de l'hôtellerie (quatre requérants ayant un emploi sur dix) ou dans le nettoyage et l'entretien (un sur dix). Ils n'occupent jamais une position de cadre ni ne sont indépendants. Ces résultats confirment les tendances observées pour l'ensemble des demandeurs d'asile par Piguet (2002).

Tableau 1 : Statut des requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Juin 2003

Permis N	8'097	73.9 %
Permis F	2'865	26.1 %
Total	10'962	

Graphique 1 : Nationalité des requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Juin 2003

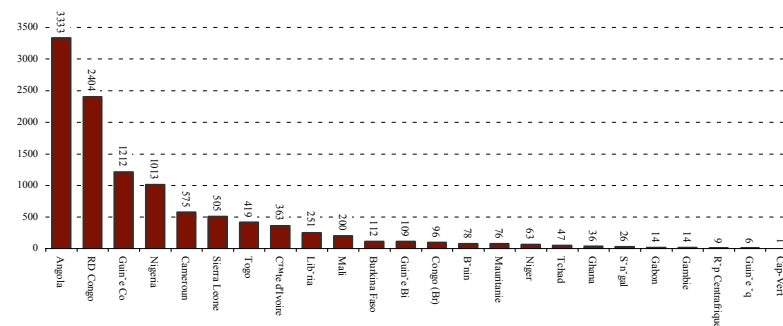
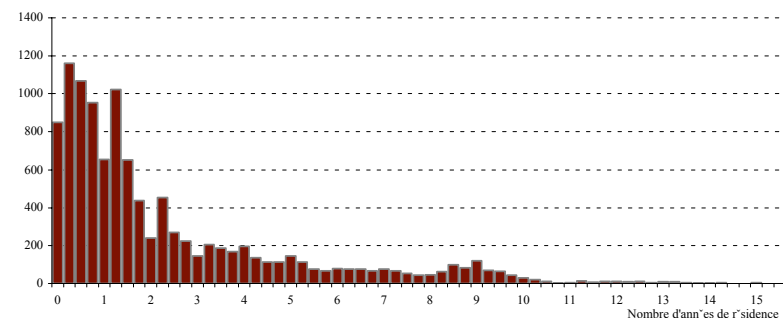


Tableau 2 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Répartition selon la durée de séjour.- Juin 2003

- de 1 an	4'028	36.7 %
1 à 2 ans	2'764	25.2 %
2 à 5 ans	2'450	22.3 %
5 ans ou +	1'718	15.7 %
Total	10'960	

Graphique 2 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Durée de séjours (en trimestres).- Juin 2003



Graphique 3 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Cantons de résidence.- Juin 2003

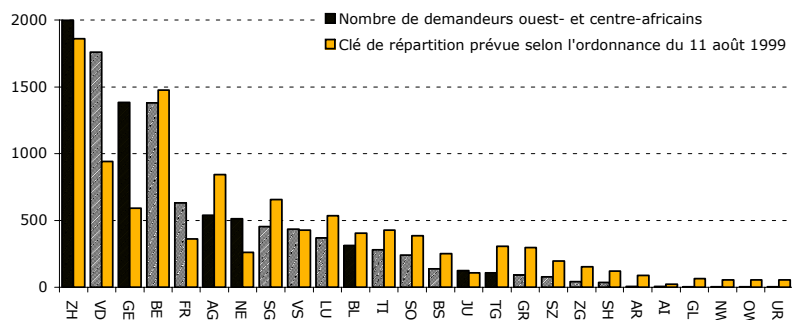


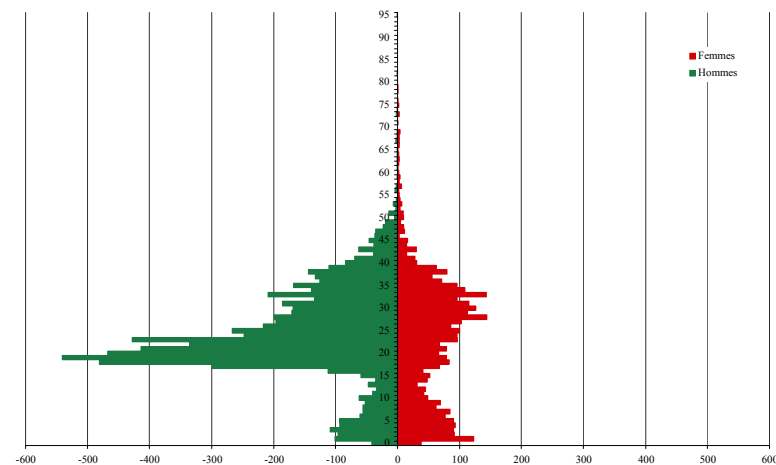
Tableau 3 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Principales communes de résidence.- Juin 2003

Genève	629	5.7%
Zurich	558	5.1%
Lausanne	542	4.9%
Vernier	298	2.7%
Fribourg	262	2.4%
La Chaux-de-Fonds	219	2.0%
Winterthur	175	1.6%
Yverdon	151	1.4%
Bienne	143	1.3%
Bâle	125	1.1%
Renens	118	1.1%
Neuchâtel	106	1.0%
Berne	102	0.9%
Crissier	99	0.9%
Vevey	96	0.9%
Total	3623	33.2%

Tableau 4 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Répartition par sexe.- Juin 2003

Hommes	7'446	67.9 %
Femmes	3'514	32.1 %
Total	10'962	

Graphique 4 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Pyramide des âges.- Juin 2003



Graphique 5 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Etat civil.- Juin 2003

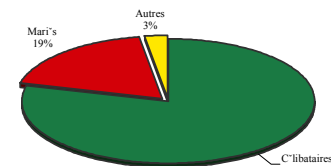


Tableau 5 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Population active occupée.- Juin 2003

Requérants sans emplois	7'192	81.5 %
Requérants ayant un emploi	1'636	18.5 %
Population active	8'828	

Tableau 6 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Situation dans la profession.- Juin 2003

Cadres	-	-
Indépendants	4	0.2 %
Autres	1632	99.8 %
Requérants ayant un emploi	1636	

Tableau 7 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Principaux domaines d'activité.- Juin 2003

Hôtellerie, restauration et économie domestique	639	39.1 %
Nettoyage, surveillance des immeubles et entretien des habitations	178	10.9 %
Travail de bureau, vente et fourniture de services	147	9.0 %
Transports	74	4.5 %
Industrie métallurgique et construction des machines	49	3.0 %
Industrie du bâtiment et peinture artisanale	48	2.9 %
Soins médicaux	43	2.6 %
Autres	458	28.0 %
Total	1'636	

Profil selon le pays de provenance

Les comparaisons effectuées ici ne portent que sur les groupes nationaux représentant au moins 100 demandeurs d'asile. Douze pays ont donc été traités: l'Angola, la RD Congo, la Guinée (Conakry), le Nigeria, le Cameroun, le Sierra Leone, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Libéria, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau.

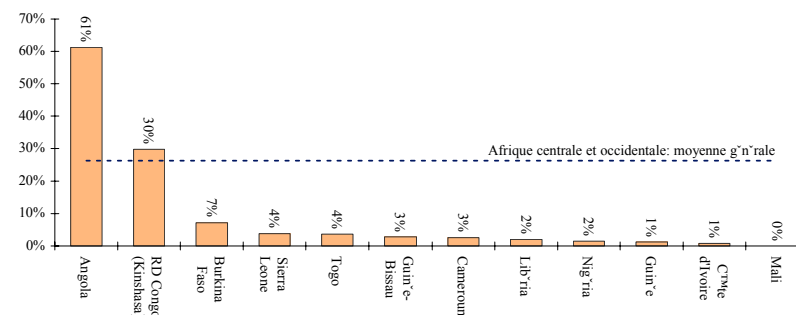
Les différences de profil qui apparaissent entre ces nationalités peuvent être relativement importantes. Au niveau du statut déjà, si la plus grande partie des requérants ont un permis N, deux nationalités se caractérisent par une proportion de permis F nettement plus élevée que la moyenne: la RD Congo (30% des cas) et surtout l'Angola (61% des cas). Il convient de rappeler qu'il s'agit, pour la Suisse, des deux provenances les plus importantes d'Afrique occidentale et centrale. Ces nationalités se distinguent par ailleurs aussi au niveau de la durée du séjour: celle-ci est en moyenne de près de trois ans pour les ressortissants congolais et de quatre pour les Angolais, contre moins de un an pour les personnes provenant d'un pays comme la Côte d'Ivoire.

L'Angola et la RD Congo se caractérisent aussi par des proportions de femmes et de personnes mariées plus élevées que les autres nationalités. Enfin, ces deux pays se démarquent encore en ce qui concerne la proportion plus élevée de personnes de plus de 15 ans exerçant une activité professionnelle.

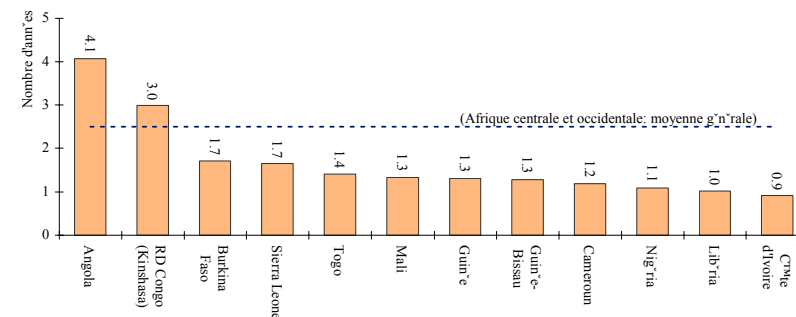
De ce point de vue, deux autres pays se caractérisent aussi par des valeurs supérieures à la moyenne: le Togo (35% des personnes de plus de 15 ans ont un emploi) et le Burkina Faso (26%). Ces deux groupes nationaux font partie de ceux qui présentent les moyennes d'âge les plus élevées.

Si les nationalités étudiées montrent à tous points de vue des profils différenciés, ceux-ci semblent conditionnés en partie par l'ancienneté de la présence des requérants, et par certaines caractéristiques structurelles telle l'âge de ces populations.

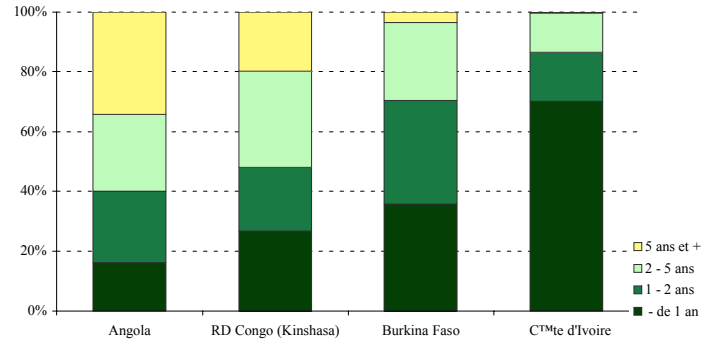
Graphique 6 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de permis F selon le pays de provenance.- Juin 2003.



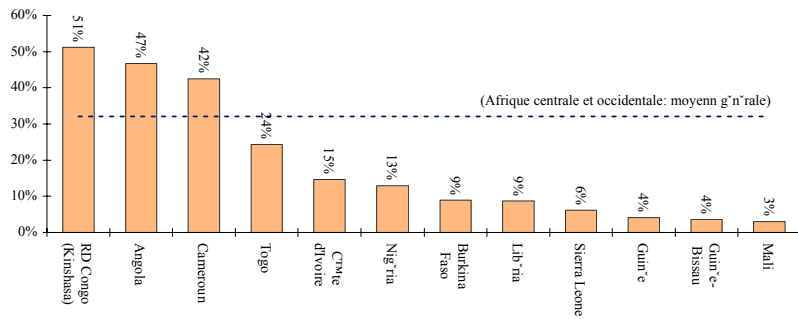
Graphique 7 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Durée moyenne de séjour selon le pays de provenance.- Juin 2003.



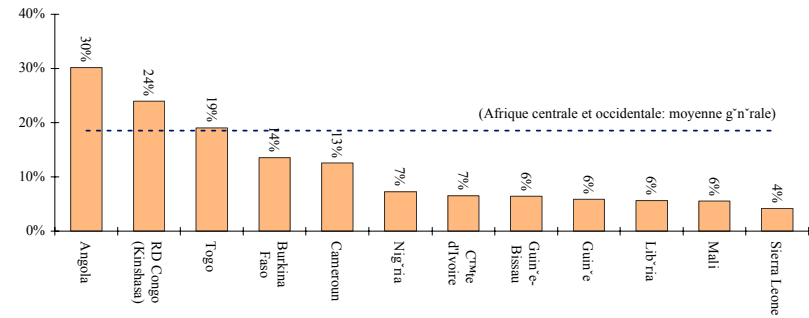
Graphique 8 : Répartition des requérants d'asile en provenance d'Angola, de RD Congo, du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire selon le temps de séjour.- Juin 2003.



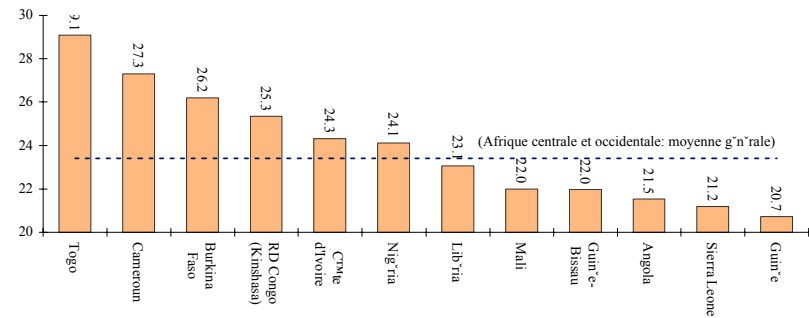
Graphique 9 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de femmes selon le pays de provenance.- Juin 2003.



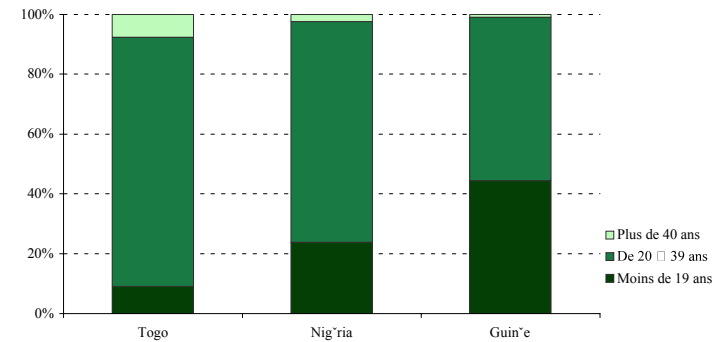
Graphique 10 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de personnes mariées selon le pays de provenance.- Juin 2003.



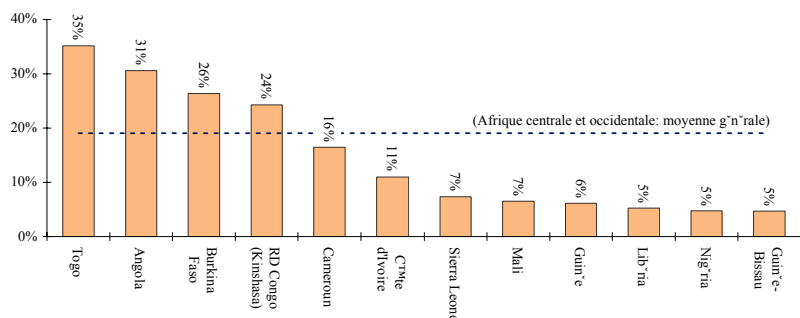
Graphique 11 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Age moyen selon le pays de provenance.- Juin 2003.



Graphique 12 : Requérants d'asile en provenance du Togo, du Nigeria et de Guinée-Bissau.- Structure par âge selon le pays de provenance.- Juin 2003.



Graphique 13 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de personnes de plus de 15 ans exerçant une activité professionnelle selon le pays de provenance.- Juin 2003.



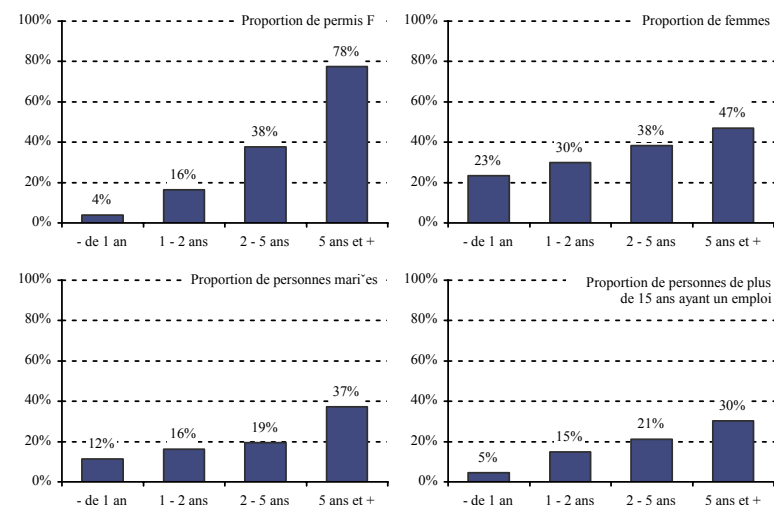
Profil selon le temps de séjour

Comme on pouvait s'y attendre le profil moyen des requérants d'asile ouest- et centrafricains évolue fortement avec la durée de présence en Suisse. On constate notamment les augmentations conjointes des proportions:

- d'admissions provisoires: le pourcentage de permis F passe de 4% pour les requérants présents en Suisse depuis moins d'un an à presque 80% pour ceux qui sont présents depuis plus de 5 ans;
- de requérants mariés (de 12% à 37%);
- de requérants de plus de 15 ans ayant un emploi (5% à 30%).

Par contre, l'augmentation conjointe de la proportion de femmes parmi la population requérante avec le temps de séjour peut paraître plus étonnante. Cette observation est-elle due à une sélection avantageant les personnes de sexe féminin ou à un effet de cohortes (avec des groupes d'arrivants récents moins féminisés) ? C'est la deuxième explication qui semble la plus probable compte tenu de ce que l'on observe en croisant la nationalité des demandeurs avec le temps de séjour et la proportion de femmes (voir graphiques p. 11). Ainsi, les requérants angolais et congolais qui présentent des temps de séjour plus longs sont aussi les groupes qui comptent le plus de femmes.

Graphique 14 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Quelques caractéristiques selon la durée de séjour.- Juin 2003



Profil selon le canton de résidence

Pour des raisons de représentativité de certains résultats, seuls les cantons recensant plus de 100 requérants en provenance d'Afrique centrale et occidentale ont été envisagés.

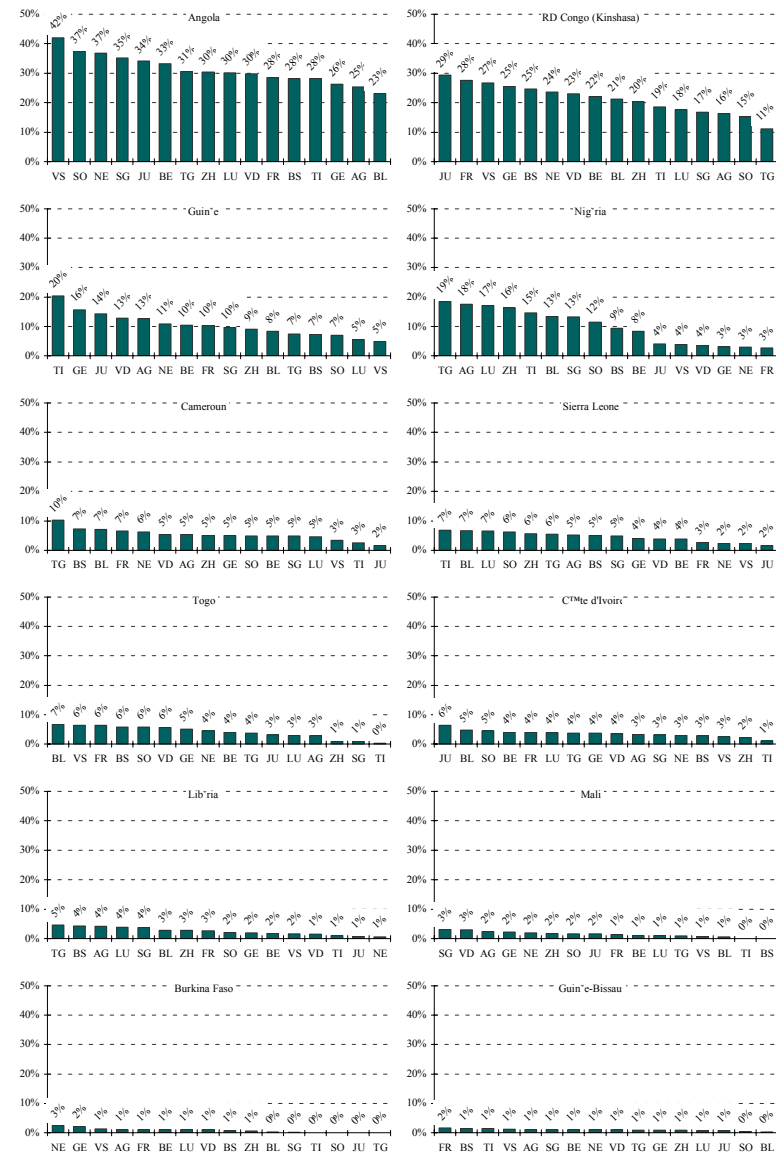
La population des demandeurs d'asile africains se caractérise par une composition qui varie de manière importante selon les cantons de résidence. Si l'on envisage les différents pays de provenance, on constate rapidement que ceux-ci ne représentent pas un poids identique dans tous les cantons. Les Angolais représentent 42% des requérants ouest- et centrafricains dans le canton du Valais, ils ne sont que 23% dans le canton de Bâle-campagne.

A titre d'exemple, nous avons calculé les quotients de localisation des différentes provenances dans les quatre principaux cantons d'accueil lesquels montrent des contrastes déjà relativement importants. Ainsi les Nigériens sont nettement surreprésentés à Zurich mais sous-représentés dans les cantons de Vaud et de Genève. Inversement, les Togolais sont proportionnellement moins nombreux à Zurich que dans les deux cantons romands. De même Genève apparaît surreprésenté en ce qui concerne les requérants du Mali, ce qui n'est pas du tout le cas du canton de Berne.

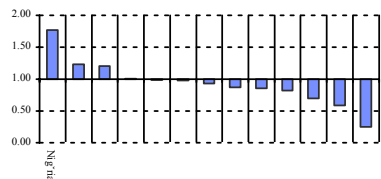
Les autres éléments retenus pour décrire la composition de la population des requérants d'asile montrent également des différences entre cantons. Les plus

importantes concernent la proportion de permis F: elles opposent le Valais et le Jura (respectivement 48% et 44% d'admissions provisoires) à un canton comme l'Argovie (moins de 10%). Que ce soit encore des points de vue de la proportion de femmes, de personnes mariées, de personnes de plus de 15 ans ayant un emploi ou de la durée de séjour, ce sont à peu près toujours les mêmes cantons qui affichent les valeurs les plus élevées: Valais, Vaud, Genève, Jura, Neuchâtel et Fribourg. "Pour quelles raisons la Suisse romande se démarque-t-elle du reste du pays?", voilà certainement le genre de question qui mériterait une analyse plus approfondie qui permettrait probablement de comprendre par la même occasion quelle est la nature des relations qui apparaissent entre les différentes variables.

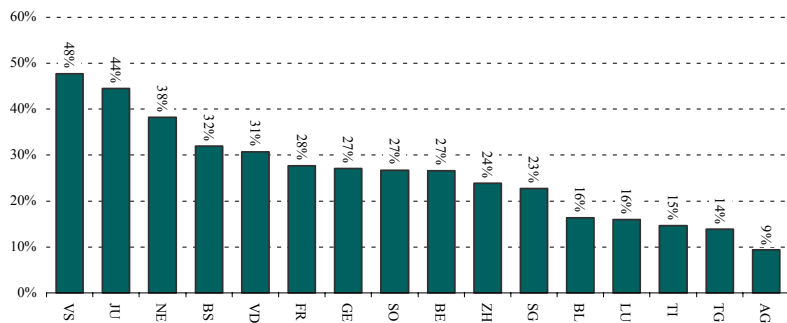
Graphique 15 : Requérrants d'asile ouest- et centrafricains.- Poids des principaux pays de provenance dans les cantons comptant plus de 100 requérrants.- Juin 2003



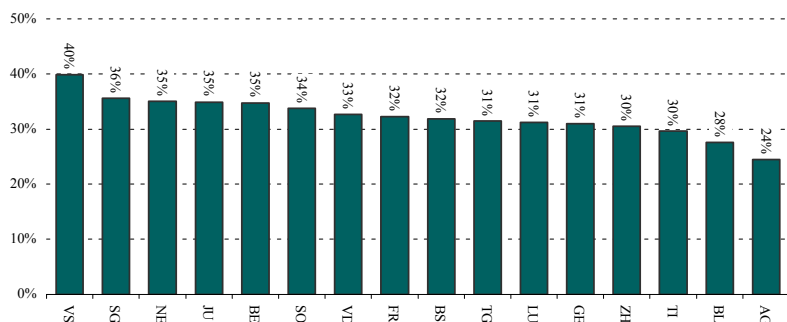
Graphique 16 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Quotients de localisation des différentes provenances dans les cantons de Zurich, Genève, Vaud et Berne.- Juin 2003



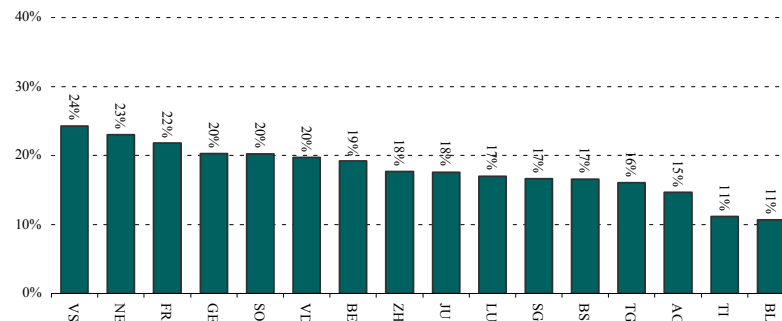
Graphique 17 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de permis F selon le canton de résidence (100 requérants minimum).- Juin 2003



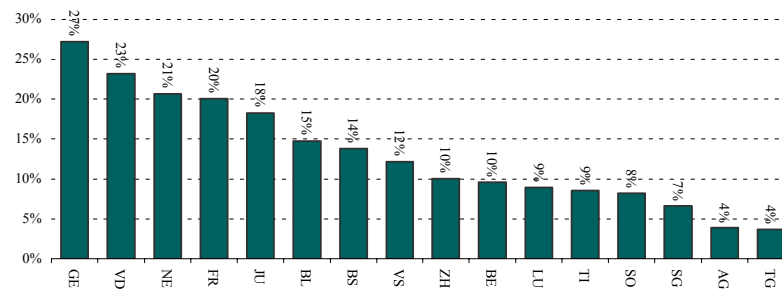
Graphique 18 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de femmes selon le canton de résidence (100 requérants minimum).- Juin 2003



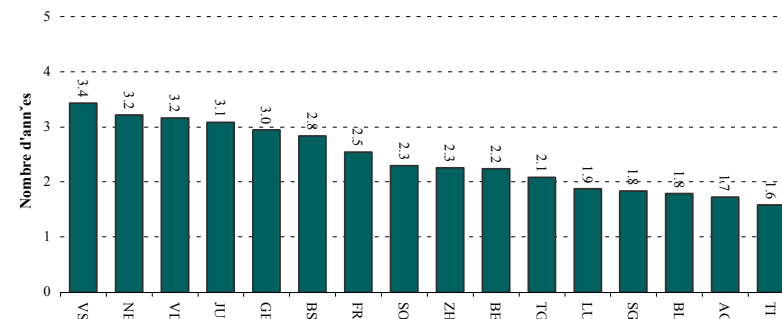
Graphique 19 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de personnes mariées selon le canton de résidence (100 requérants minimum).- Juin 2003



Graphique 20 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Proportion de personnes de plus de 15 ans ayant un emploi selon le canton de résidence (100 requérants minimum).- Juin 2003



Graphique 21 : Requérants d'asile ouest- et centrafricains.- Durée de séjour moyenne selon le canton de résidence (100 requérants minimum).- Juin 2003



Projet « Les déterminants des trajectoires d'asile et des tendances migratoires en provenance des pays africains »

Questionnaire migrants concernés

CODE :

Nom ou prénom (facultatif)

Date :

Durée de l'entretien :

Durée de la transcription :

Lieu de l'entretien :

Contact permis par :

Enquêteur :

Données socio-démographiques :

Sexe :

Age :

Nationalité :

Statut :

Canton :

LEGENDE

Italique Commentaire destiné à l'enquêteur

→ *Indication concernant la suite de l'entretien*

⇒ *Réponse appelant des précisions*

RO *Relances obligatoires (après que la personne a parlé librement)*

• *Points/questions à relancer obligatoirement si le thème n'a pas été abordé de manière spontanée par le répondant.*

INTRODUCTION

- *Faire un bref résumé du contenu de la recherche: étude visant à compléter Asyldestination I et qui se focalise sur une autre région (Afrique) ; intérêt pour le processus de migration de manière globale. Neutraliser l'aspect « blanc » vs. « noir ».*
- *Garantir l'anonymat.*
- *Rassurer la personne sur le fait que cette recherche n'est en aucun cas reliée à la procédure d'asile ou à son autorisation de séjour et qu'elle ne peut avoir aucun effet à ce niveau (différenciation par rapport aux interrogatoires de l'ODR).*
- *Laisser la possibilité à la personne de poser des questions.*
- *Lui rappeler qu'il n'y a pas de réponses justes ou fausses et qu'elle a toujours la possibilité de refuser de répondre à une question.*

I. SITUATION ACTUELLE EN SUISSE

Introduction par l'enquêteur :

Nous souhaiterions d'abord vous poser quelques questions sur votre situation actuelle en Suisse.

1. Comment décririez-vous votre vie en Suisse aujourd'hui? (RO)

- De manière générale: comment vivez-vous en Suisse (*avantages et désavantages, etc.*)
- Environnement social (*membres de la famille en Suisse ou en Europe, amis compatriotes en Suisse ou en Europe*)
- Contacts avec le pays d'origine
- Situation au niveau du **logement**
- Situation au niveau du **travail** (*type de travail, aide sociale*), éventuellement de la formation

2. Depuis quand vous trouvez-vous en Suisse? (mois/année)

3. Dans quel canton vivez-vous en ce moment?

4. En quelle année êtes-vous né(e)? 19

5. Quel est votre état civil?

- célibataire
 divorcé(e)
 veuf/veuve
 marié(e) ⇒ Votre femme / votre mari vit en Suisse
 Votre femme / votre mari vit dans un autre pays ⇒ lequel?
 avec enfant(s) ? ⇒ combien ?
 Votre/vos enfant(s) vit/vivent en Suisse
 dans un autre pays ⇒ lequel?

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

6. Ma mère se trouve actuellement dans mon pays d'origine

- oui
 non, dans un autre pays :
 elle est décédée ⇒ en quelle année ? 19

Mon père se trouve actuellement dans mon pays d'origine

- oui
 non, dans un autre pays :
 il est décédé ⇒ en quelle année ? 19

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

7. Quelle autorisation de séjour avez-vous?

- Aucun permis
 Permis N
 Permis F
 Délai de départ
 Permis B, lequel ?
 Permis C
 Autre ⇒ laquelle?

Si permis B, C ou F : avez-vous le statut de réfugié ?

- Oui
 Non

7.1 Avez-vous toujours eu ce statut ou cette autorisation de séjour?

- Oui
 Non, quel permis aviez-vous auparavant et quand votre statut a-t-il changé ?

⇒

8. De quel pays et de quelle région venez-vous?

- Côte d'Ivoire ⇒ Région
 Guinée ⇒ Région
 Libéria ⇒ Région
 Mali ⇒ Région
 Nigeria ⇒ Région
 Sierra Leone ⇒ Région
 Togo ⇒ Région
 Angola ⇒ Région
 Cameroun ⇒ Région
 Congo (RDC) ⇒ Région
 Autre ⇒ lequel?

9. Est-ce que je peux en déduire que vous êtes également citoyen de ce pays?

- Oui
 Non ⇒ de quel pays êtes-vous citoyen?

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

10. A quelle ethnie appartenez-vous et quelle est votre religion (*omettre la question, si elle est gênante*) ?

⇒ Ethnie

⇒ Religion

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

II. SITUATION DANS LE PAYS D'ORIGINE AVANT LE DEPART VERS LA SUISSE

Introduction par l'enquêteur:

Nous nous intéressons maintenant à la situation qui était la vôtre dans votre pays d'origine avant que vous ne le quittiez.

11. Combien d'années avez-vous passées (y compris école primaire) à l'école ? années.

11.1 Quel est le dernier diplôme obtenu ?

12. Avez-vous travaillé avant de venir en Suisse ?

Non → *Aller directement à la question 13.*
 Oui

12.1 Quelle est la dernière profession que vous ayez exercée (avant de venir en Suisse) ?

⇒ Fonction :

⇒ Etiez-vous ?

Employé
 Indépendant

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

13. Avec qui viviez-vous ?

14. Avez-vous toujours vécu au même endroit (avant de quitter votre pays) ? (*être attentif à l'histoire migratoire, par exemple interne*)

15. Avez-vous de projets autres que celui de partir à ce moment ? Quels étaient-ils ?

16. Avez-vous, avant de partir de votre pays, de la famille proche ou éloignée:

en Suisse? ⇒ Combien de personnes ?

⇒ De qui s'agissait-il? Où habitaient-ils? quelle autorisation de séjour avaient-ils ?

(Nationalité suisse = CH, Permis C, B, N, F, pas de permis ou autre, lequel?)

- Lien parenté/permis: ⇒ - Lieu de résidence:

⇒
⇒
⇒
⇒
⇒
⇒

non, aucune

à l'étranger? ⇒ Combien de personnes ?

⇒ De qui s'agissait-il? Dans quel pays vivaient-ils?

- Lien parenté: ⇒ - Pays:

⇒
⇒
⇒
⇒
⇒
⇒

non, aucune

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

17. Question supprimée, mais ne pas décaler numérotation

18. Avez-vous, avant de partir de votre pays, des amis ou des voisins :

en Suisse? ⇒ quelle autorisation de séjour avaient-ils?

Nationalité suisse
 Permis C
 Permis B
 Permis N ou F
 Pas d'autorisation de séjour
 Autre ⇒ laquelle?

à l'étranger? ⇒ dans quel(s) pays vivaient-ils?

⇒
⇒
⇒
⇒
⇒

Tous mes amis et voisins se trouvaient dans mon pays d'origine.

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

III. MIGRATION

Introduction par l'enquêteur:

Nous nous intéressons maintenant aux circonstances de votre départ. Nous pensons en effet qu'une telle décision ne se prend pas à la légère et nécessite beaucoup de courage et d'efforts.

Décision

19. Comment en êtes-vous venu(e) à devoir partir ou à prendre cette décision d'émigrer? Est-ce que cela a été une décision difficile à prendre ?(RO)

- Raisons? (*pas de travail, persécutions politiques, famille ou connaissances à l'étranger, etc.*)
- Décision individuelle ou collective?
- Circonstances (*décision prise librement ou forcée?*)

Préparation du voyage / de la fuite

20. Depuis le moment où vous avez pris cette décision importante, comment vous y êtes-vous pris pour organiser votre voyage / votre fuite ? (RO)

- Durée de la préparation? (*planifié à long-terme ou au dernier moment*)
- Etait-ce le premier essai ou y a-t-il eu plus d'une tentative?
- Moyen de trouver des informations (*sur les itinéraires, les pays, les dangers, etc.*)
- La préparation s'est-elle faite en secret?
- Documents de voyage (*visa, passeport, etc.*) ?

20.1. Quels sont les obstacles principaux que vous avez rencontrés à ce moment?

21. Il doit être très difficile d'organiser un tel voyage seul et sans soutien/aide (matériel ou autre): quels types de soutien avez-vous obtenus dans l'organisation de votre voyage?

21.1. De manière plus précise, avez-vous obtenu de l'aide/du soutien des personnes suivantes?

- Lister les possibilités une à une
- Plusieurs réponses possibles
- Possibilité pour l'enquêteur de compléter lui-même à la fin de l'entretien en fonction des réponses aux questions suivantes

- Famille et parents dans le pays d'origine
- Famille et parents à l'étranger ⇒ Dans quel(s) pays?
- Amis et connaissances dans le pays d'origine
- Amis et connaissances à l'étranger ⇒ Dans quel(s) pays ?
- Employeur ⇒ Où ?
- Organisateur ou agence de voyage ⇒ Où ?
- Autre agent/agence ⇒ Lequel/laquelle ?
⇒ Où ?
- Ambassade/autorités (visa) ⇒ Où ?
- Police, douane, aéroport ⇒ Où ?
- Passeur ⇒ Où ?
- Autres ⇒ :

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

En Route

22. Comment s'est déroulée votre migration vers la Suisse? (RO)

- Itinéraire (*étapes au moyen d'une carte, l'itinéraire a-t-il correspondu à ce qui avait été prévu, y a-t-il eu des changements en cours de route, etc.*)
- Durée du voyage
- Moyens de transport (*voiture, bus, à pied, train, bateau, avion, év. avec l'aide de la carte*)
- Avec qui? (*voyage seul, avec la famille, avec des compatriotes, avec des connaissances, avec un passeur, etc.*)
- Coût du voyage (*mode de paiement, dettes, etc; à qui le voyage a-t-il été payé: famille, amis, connaissances, agence de voyage, ambassade, passeur, etc.*)

24.3 De nombreux migrants veulent ou doivent, pour différentes raisons, vivre dans différents pays d'accueil en Europe. Savez-vous pourquoi et comment ils vivent cette situation ?

23. Il semble qu'il soit difficile de ne pas faire appel à un agent/passeur pour au moins une partie du voyage. Quelle est votre expérience à ce sujet ? (RO)

- Pour quelle(s) étape(s) avez-vous fait appel à quelqu'un ?
- Individu ou organisation ?

23.1 Les services suivants vous ont-ils été offerts ?

- Lister les possibilités une à une
- Plusieurs réponses possibles

- Organisation de l'itinéraire et des moyens de transports
- Documents de voyages (visa, billets d'avion, passeport, etc.)
- Orientation / conseils sur le choix de la destination
- Autres ⇒ le(s)quel(s) ?

Précisions complémentaires (facultatives) :

23.2 De manière plus générale, quelles sont vos expériences avec les passeurs ou agents ou celles d'autres personnes? Qui sont-ils ? Peut-on leur faire confiance?

24. Avez-vous vécu ou passé au moins deux jours dans d'autres pays (autres que votre pays d'origine) avant de venir en Suisse ?

- Non → Aller directement à la question 25.
- Oui Lequel ou lesquels?
Pendant combien de temps ?

Précisions complémentaires (facultatives) :

24.1 Quelle était votre situation dans ce(s) pays ? (répéter question pour les différents pays)

24.2 Qu'est-ce qui vous amené à quitter ce(s) pays ? (répéter question pour les différents pays)

IV. CHOIX DU PAYS D'ACCUEIL ET CRITERES

Introduction par l'enquêteur:

Nous nous demandons également comment, lorsque l'on décide ou que l'on doit partir de chez soi, on choisit un pays d'accueil, par quels éléments ce choix peut-être guidé.

25. Quel était le ou quels étaient les pays dans lesquels vous aviez l'intention d'aller?

- Au cas où la personne dit qu'elle n'a pas choisi sa destination, lui demander quand même quelles auraient été ses préférences.
- Si la personne ne cite que la Suisse, insister et lui demander quelles auraient été ses préférences en-dehors de la Suisse.
- Si possible demander un ordre de préférence des trois pays choisis: premier choix, deuxième choix, troisième choix.

Premier :

Deuxième :

Troisième :

Pas de priorité ou autre situation :

Précisions complémentaires (facultatives) :

26. Avez-vous choisi la Suisse comme pays de destination de manière délibérée?

- Oui → aller directement à la question 26.1
- Non → aller directement à la question 26.2

26.1 Pour quelles raisons avez-vous préféré la Suisse à d'autres pays?

- Lister les réponses possibles.
- Plusieurs réponses sont possibles.

- Possibilité d'entrer facilement
- Grandes chances d'obtenir l'asile ou un statut légal (N, F, etc.)
- Compatriotes nombreux dans ce pays
- Niveau d'aide sociale élevé
- Amis ou famille dans ce pays
- Standard de vie élevé
- Bonnes possibilités de formation
- Etat de droit et démocratie
- Bonnes possibilités de travailler
- Proximité et coûts de voyage pas trop élevés
- Autres raisons ⇒ lesquelles?

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

26.2 Qu'est-ce qui a fait que vous tout de même arrivé(e) en suisse? (*plusieurs réponses possibles*)

- plus assez d'argent pour aller plus loin.
- il était plus facile à ce moment d'entrer en Suisse.
- pas le choix, le passeur voulait vous envoyer en Suisse (il s'agit de l'opportunité qui s'est présentée à ce moment-là)
- autres raisons => lesquelles?

V. INFORMATIONS

Introduction par l'enquêteur:

Nous aimerions en savoir un peu plus sur ce que vous saviez de la Suisse avant votre départ.

27. Quelles ont été vos principales sources d'information sur la Suisse?

- *Lister les réponses possibles.*
- *Plusieurs réponses sont possibles*

- Radio / télévision
 - Internet
 - Journaux
 - Livres
 - Ecole
 - Famille ou amis à l'étranger (ou en Suisse)
 - Autres réfugiés voyageant avec moi
 - Des personnes qui vivent à l'étranger (en Suisse), mais qui sont venues en vacances ou sont définitivement revenues au pays
 - Des connaissances qui ont de la famille ou des amis à l'étranger (en Suisse)
 - Contacts avec des personnes suisses
 - Agents ou agences spécialisées
 - Passeur
 - Employeur
 - Autre?
- Je n'avais aucune information.

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

28. Ces informations se sont-elles avérées vraies?

- Oui

- Non ou en partie => quelles informations avez-vous reçues que vous considérez aujourd'hui comme fausses ?

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

29. Avant de partir, pensiez-vous demander l'asile ?

- Oui
- Non

Précisions complémentaires (*facultatives*) :

30. *Pour les requérants d'asile ou les anciens requérants d'asile : Que représentait l'asile pour vous ? Qu'en saviez-vous ? Comment l'imaginiez-vous ? (connaissances de la procédure d'asile, de la différence entre requérant d'asile et réfugié reconnu, des possibilités d'obtenir un statut, etc.)*

31. Quelles chances pensiez-vous avoir de pouvoir rester en Suisse ?

32. Quelles chances pensiez-vous avoir de pouvoir travailler et/ou étudier ?

VI. ATTENTES / REALITE

Introduction par l'enquêteur:

Nous voudrions maintenant savoir si l'idée que vous vous étiez faite de la Suisse avant votre départ correspond à la réalité que vous avez rencontrée.

33. Qu'est-ce qui est différent en Suisse par rapport à ce que vous aviez imaginé avant d'y venir? (*procédure d'asile, assistance sociale, possibilités de travailler et de se former, logement, standard de vie, sécurité, mobilité, perspectives d'avenir, racisme et xénophobie, situation économique, climat politique, etc.*)
(*Pour des personnes qui n'avaient aucune attente par rapport à la suisse, demander comment elles perçoivent actuellement la situation*)

34. Que feriez-vous de différent si vous deviez recommencer aujourd'hui? (RO)

- Processus général

- Choix du pays
- Personnes de contact (*passer, agence, famille, etc.*)
- Préparation du voyage (*contacts, coûts, etc.*)
- Pendant le voyage (*itinéraire, contacts, étapes, etc.*)
- A l'arrivée (*informations, etc.*)
- Pendant le séjour en Suisse

35. Quels sont vos projets d'avenir? (*faire venir la famille, apprendre la langue, travailler, se former, apprendre un métier, aller dans un autre pays, penser au retour, etc.*)

36. *Pour les demandeurs d'asile* : Si l'asile vous est refusé, ce que je ne vous souhaite bien évidemment pas, que feriez-vous ? (revenir au pays, aller dans un autre pays – lequel ? -, rester en Suisse illégalement, etc.)

Pour les personnes ayant un autre statut : Le retour au pays (ou le départ vers un autre pays) est-il un thème pour vous ? Pour quelles raisons ?

37. Vous connaissez sans doute des personnes à qui les autorités ont demandé de quitter la Suisse ou qui doivent le faire bientôt : qu'ont-elles décidé de faire ?

38. Quelles sont vos relations, en Suisse, avec la communauté de votre pays ?

39. Quelles sont vos relations avec d'autres communautés ? Lesquelles ?

40. Les personnes que vous fréquentez le plus ont-elles le même statut que le vôtre ?

41. Qu'est-ce que la Suisse devrait à votre avis améliorer dans sa politique migratoire (par rapport à l'accueil des migrants ou des réfugiés ou à sa politique d'admission)?

42. (*Seulement si la situation de la personne et la discussion permet de poser la question*) : Quelle est la situation des autres demandeurs d'asile ouest-africains que vous connaissez (par exemple dans le foyer ou vous vivez) ? Y a-t-il des différences par rapport à votre propre situation ?

VIII. REMARQUES ET QUESTIONS

43. Avez-vous des commentaires ou des questions par rapport à cette recherche?

- *Remercier la personne.*

Autre(s) personne(s) de contact : prendre des coordonnées précises

Remarques concernant le déroulement de l'entretien et la personne interviewée :

Quels sont les trois points les plus importants qui se dégagent de l'entretien ?

- 1.
- 2.
- 3.